

glise Ste-Edwige, à l'autel de la Vierge, parce qu'un maître-autel avait lieu l'exposition du Saint-Sacrement avec prières des quarante heures.

La hausse de la Bourse de ce jour est attribuée à un syndicat de banquiers qui, pour le coupon de juillet, voudraient porter le cours de la rente à 65 francs; sauf l'imprévu!

P.-S. — Ce soir, le journal bonapartiste l'Ordre accueille avec assez de calme la circulaire de M. de Broglie et conseille aux fonctionnaires de s'abstenir de toutes manifestations de nature à justifier les mesures de rigueur dont la circulaire les menace.

M. Paul de Cassagnac, dans le Pays, est, comme d'habitude beaucoup plus cassant et dit: « Nous allons en Angleterre saluer la majorité du prince, sa majorité légale. » Le Pays ajoute qu'après la circulaire, ceux qui hésitent sur l'utilité de la manifestation, n'hésitent plus maintenant.

Le gouvernement doit, assure-t-on, demander la prolongation des effets de la loi d'avril 1871 qui fixe la durée des conseils municipaux actuels. Cette mesure permettrait d'attendre que la commission de décentralisation ait terminé le projet de loi électoral municipale dont elle s'occupe.

MM. Leroyer, de la gauche, Christophe, du centre gauche, Cazot, de l'extrême gauche, se sont rendus, ce matin, à l'Assemblée-Roses, auprès de M. Ledru-Rollin, afin de le décider à renoncer à sa candidature; on pense qu'ils n'auront pas trop de peine à obtenir cette concession.

DE SAINT-CHÉRON.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Séance du vendredi 20 février.

La séance est ouverte à 2 h. 30.

La lecture du procès-verbal ne donne lieu à aucun incident.

Après le dépôt des divers rapports, parmi lesquels figure un rapport sur la proposition Rouveure tendant à établir un impôt sur les revenus, l'Assemblée continue la discussion des nouveaux impôts.

M. BENOIST-D'AZY, rapporteur, déclare que la commission repousse l'impôt sur les billets de Banque, proposé par MM. Espinasse et Raudot.

M. RAUDOT défend son amendement. M. ANDRÉ (Seine) objecte que le droit d'abonnement de la Banque de France ne saurait être contesté.

Le ministre des finances fait remarquer que la Banque paie déjà le droit de timbre comme tous les commerçants, mais qu'elle supportera comme tout le monde sa part des nouvelles surtaxes.

M. ESPINASSE s'applique à justifier l'impôt qu'il propose. L'amendement Espinasse-Raudot est rejeté par 510 voix contre 116.

M. RICARD développe un amendement portant que les décrets du 5 septembre et du 16 octobre 1870 concernant l'impôt du timbre sur les journaux et écrits périodiques politiques et le transport des journaux et écrits périodiques politiques sont rapportés.

L'orateur insiste pour que l'on fasse disparaître un privilège qui est l'œuvre des hommes du 4 septembre. Il s'attache à démontrer que la liberté de la presse n'est pas incompatible avec le droit de timbre.

M. BENOIST-D'AZY, rapporteur, expose que la commission s'est prononcée contre cet amendement.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

La discussion du projet relatif au compte de liquidation est portée à la suite de la loi sur les impôts nouveaux.

La séance est levée à 5 h. 40.

On lit dans la Patrie :

« Nous tenons de bonne source que la préparation du projet de loi sur la presse est fort avancée, et qu'il sera déposé sur le bureau de l'Assemblée dans les premiers jours de mars. »

— Eh quoi! dit le curé avec étonnement, vous lui donneriez Suzanne?

— Et pourquoi pas, mon ami? s'ils s'aimaient!

— Donner Suzanne à Jacques, le fils d'un paysan! » exclama l'abbé Hubert. Le mystère dont s'était entouré M. Germont avait fait supposer à tous qu'il était d'une origine élevée, que le notaire de Lucy n'avait été conduit là que par la douleur et la misanthropie; le bon curé avait toujours partagé cette opinion. Aussi, malgré les doctrines égalitaires de l'Évangile, il regardait en ce moment M. Germont avec une sorte de stupéfaction.

« Pourquoi pas? mon ami, répéta encore le notaire souriant de l'air étonné de l'abbé. Vous savez mieux que personne que, jusqu'à présent, Jacques est digne de Suzanne. C'est une belle âme, un bon fils, un garçon intelligent, un cœur d'étoile, n'est-ce pas? »

On pense que la discussion de ce projet viendra immédiatement après celle de la loi électorale. C'est seulement après le vote de la loi sur la presse qu'il sera statué sur toutes les demandes en autorisation de créer de nouveaux journaux, présentées depuis le 24 mai.

La peur des Jésuites.

C'est une chose étrange que les deux hommes qui viennent d'occuper l'opinion pendant quelques jours, l'un par sa mort, l'autre par un procès: Michelet et Raspail, aient été préoccupés toute leur vie par une idée fixe, la même, celle d'être épiés, entravés, persécutés par les Jésuites.

Michelet a publié autrefois, en collaboration avec M. Quinet, une brochure intitulée, je crois, les Jésuites, qui se vendit à cent mille exemplaires, pour le moins, et qui donna à Eugène Sue l'idée de son Juif errant. Depuis cette brochure, il se figura que les persécutions avaient redoublé, et très certainement, s'il n'avait pas été une personnalité remarquable, c'était à examiner si son état mental était très sain.

De même Raspail, l'un des plus grands chimistes de l'époque, et qui, s'il n'avait pas eu la malencontreuse manie de faire de la politique serait peut-être aujourd'hui à la tête de la science moderne, lui aussi s'est toujours senti épié par l'Ordre; il attribuait à ses agents mystérieux et si secrets qu'il n'en aperçut jamais un seul, toutes les contrariétés que lui suscitait son caractère irascible.

Ces idées, ou, pour mieux dire, ces lubies prennent racine dans l'opinion de tous, et dans quelques années, à moins que les journaux radicaux ne s'en moient, et ils s'en donneront bien du garde, le peuple sera persuadé que ces deux vétérans de la révolution ont été cruellement persécutés par les jésuites. Des erreurs de cette nature se propagent vite et facilement, surtout quand on ne voit pas bien au juste de quoi il s'agit réellement.

Congrégation redoutable! Quand on y songe, on ne la voit pas autrement que sous la forme de Rodin, cet affreux petit vieillard crasseux, marchant dans l'ombre, semant mille embûches sur le pas des innocentes victimes de ses convoitises, ourdisant mille trames pour les enserrer et les dévorer; courbé, reptile sordide, sur cette énorme sphère qui figure le monde, et qu'il domine tout entier de son génie.

Et puis, si l'on se rappelle les parodies qui furent faites de l'œuvre d'Eugène Sue, on voit encore Rodin ne disant que d'un radis noir, mais se contentant de promener une brosse sur son ventre, en guise de déjeuner.

Ce livre d'Eugène Sue, fable terrible et poignante d'intérêt, fatigante serrée et palpitante, est bien le plus exécrable livre qu'on ait jamais écrit dans le but de fausser les intelligences. Je doute qu'une cervelle peu solide puisse y résister; et si Raspail et Michelet, qui ne l'ont peut-être jamais lu, ont vu des jésuites partout à leurs trousses, que doit-il être du petit esprit d'un lecteur innocent?

Et puis, si l'on se rappelle les parodies qui furent faites de l'œuvre d'Eugène Sue, on voit encore Rodin ne disant que d'un radis noir, mais se contentant de promener une brosse sur son ventre, en guise de déjeuner.

Ce livre d'Eugène Sue, fable terrible et poignante d'intérêt, fatigante serrée et palpitante, est bien le plus exécrable livre qu'on ait jamais écrit dans le but de fausser les intelligences. Je doute qu'une cervelle peu solide puisse y résister; et si Raspail et Michelet, qui ne l'ont peut-être jamais lu, ont vu des jésuites partout à leurs trousses, que doit-il être du petit esprit d'un lecteur innocent?

Et puis, si l'on se rappelle les parodies qui furent faites de l'œuvre d'Eugène Sue, on voit encore Rodin ne disant que d'un radis noir, mais se contentant de promener une brosse sur son ventre, en guise de déjeuner.

Ce livre d'Eugène Sue, fable terrible et poignante d'intérêt, fatigante serrée et palpitante, est bien le plus exécrable livre qu'on ait jamais écrit dans le but de fausser les intelligences. Je doute qu'une cervelle peu solide puisse y résister; et si Raspail et Michelet, qui ne l'ont peut-être jamais lu, ont vu des jésuites partout à leurs trousses, que doit-il être du petit esprit d'un lecteur innocent?

Et puis, si l'on se rappelle les parodies qui furent faites de l'œuvre d'Eugène Sue, on voit encore Rodin ne disant que d'un radis noir, mais se contentant de promener une brosse sur son ventre, en guise de déjeuner.

Ce livre d'Eugène Sue, fable terrible et poignante d'intérêt, fatigante serrée et palpitante, est bien le plus exécrable livre qu'on ait jamais écrit dans le but de fausser les intelligences. Je doute qu'une cervelle peu solide puisse y résister; et si Raspail et Michelet, qui ne l'ont peut-être jamais lu, ont vu des jésuites partout à leurs trousses, que doit-il être du petit esprit d'un lecteur innocent?

Et puis, si l'on se rappelle les parodies qui furent faites de l'œuvre d'Eugène Sue, on voit encore Rodin ne disant que d'un radis noir, mais se contentant de promener une brosse sur son ventre, en guise de déjeuner.

Ce livre d'Eugène Sue, fable terrible et poignante d'intérêt, fatigante serrée et palpitante, est bien le plus exécrable livre qu'on ait jamais écrit dans le but de fausser les intelligences. Je doute qu'une cervelle peu solide puisse y résister; et si Raspail et Michelet, qui ne l'ont peut-être jamais lu, ont vu des jésuites partout à leurs trousses, que doit-il être du petit esprit d'un lecteur innocent?

Et puis, si l'on se rappelle les parodies qui furent faites de l'œuvre d'Eugène Sue, on voit encore Rodin ne disant que d'un radis noir, mais se contentant de promener une brosse sur son ventre, en guise de déjeuner.

Ce livre d'Eugène Sue, fable terrible et poignante d'intérêt, fatigante serrée et palpitante, est bien le plus exécrable livre qu'on ait jamais écrit dans le but de fausser les intelligences. Je doute qu'une cervelle peu solide puisse y résister; et si Raspail et Michelet, qui ne l'ont peut-être jamais lu, ont vu des jésuites partout à leurs trousses, que doit-il être du petit esprit d'un lecteur innocent?

Et puis, si l'on se rappelle les parodies qui furent faites de l'œuvre d'Eugène Sue, on voit encore Rodin ne disant que d'un radis noir, mais se contentant de promener une brosse sur son ventre, en guise de déjeuner.

Ce livre d'Eugène Sue, fable terrible et poignante d'intérêt, fatigante serrée et palpitante, est bien le plus exécrable livre qu'on ait jamais écrit dans le but de fausser les intelligences. Je doute qu'une cervelle peu solide puisse y résister; et si Raspail et Michelet, qui ne l'ont peut-être jamais lu, ont vu des jésuites partout à leurs trousses, que doit-il être du petit esprit d'un lecteur innocent?

Et puis, si l'on se rappelle les parodies qui furent faites de l'œuvre d'Eugène Sue, on voit encore Rodin ne disant que d'un radis noir, mais se contentant de promener une brosse sur son ventre, en guise de déjeuner.

Ce livre d'Eugène Sue, fable terrible et poignante d'intérêt, fatigante serrée et palpitante, est bien le plus exécrable livre qu'on ait jamais écrit dans le but de fausser les intelligences. Je doute qu'une cervelle peu solide puisse y résister; et si Raspail et Michelet, qui ne l'ont peut-être jamais lu, ont vu des jésuites partout à leurs trousses, que doit-il être du petit esprit d'un lecteur innocent?

Et puis, si l'on se rappelle les parodies qui furent faites de l'œuvre d'Eugène Sue, on voit encore Rodin ne disant que d'un radis noir, mais se contentant de promener une brosse sur son ventre, en guise de déjeuner.

Voici les questions à l'ordre du jour: Correspondance. Rapport du trésorier sur l'exercice de 1873 (1). Budget pour 1874 (1). Règlement de la bibliothèque et du salon de lecture.

Rapport de M. Vandenberg, au nom du Comité du génie civil, sur divers appareils de sauvetage en cas d'incendie. Considérations sur le gisement de la houille dans le nord de la France, par M. Gosselet. Rapport du Comité du commerce sur la question de l'établissement monétaire, présenté par M. A. Boute. Sujets divers.

CHARRONS. — L'offre, dit la Houille, est toujours excessive et la demande presque nulle. Sous l'influence de quelques jours de gelée que nous avons eus, la vente de la gailloterie s'était un peu ranimée, mais le retour de la température molle que nous subissons depuis le commencement de la saison d'hiver a vite paralysé cet élan et le calme s'est fait de nouveau sur le marché.

Si cette légère reprise avait pu se prolonger pendant quelque temps, elle eût apporté un grand soulagement à beaucoup de marchands dont les magasins sont encombrés, ce qui, dans les circonstances présentes, ne laisse pas que d'inspirer de l'inquiétude.

D'un autre côté, malgré tous les sacrifices consentis, l'écoulement des quantités en engagements à la Brèche-St Denis, ne s'effectue qu'avec beaucoup de lenteur.

C'est ainsi que tout récemment un lot d'environ 800 tonnes de gailloterie, malgré de Charleroi a été cédé à raison de 25 francs la tonne rendu à la Villette-Paris et qu'un chargement de gailloterie de Mons (Hénou), qualité moins abondante sur la place et conséquemment plus vendable, n'a pu trouver acquéreur à plus de 30 francs la tonne rendue également à quel. Ces opérations malheureuses pour les détenteurs les constituent en perte de 13 à 14 francs par tonne, perte qui aurait été plus considérable encore si les charbons avaient dû être déchargés et entreposés. Cette perte de 13 à 14 francs représente à peu près une somme égale au bénéfice que la spéculation réalisait il y a un an à pareille époque, quand elle faisait exécuter le solde des marchés conclus en 1872 et son empressément à acheter le plus possible était alors aussi ardent qu'il est refroidi en ce moment.

La nouvelle administration municipale n'est pas encore entrée en fonctions. M. C. Descat n'a donné jusqu'ici qu'une acceptation conditionnelle, et en attendant qu'elle devienne définitive — ce qui ne saurait tarder — les affaires courantes sont expédiées par M. Louis Watine-Wattinne sous le titre de conseiller municipal délégué.

On établit en ce moment dans les bureaux de la préfecture les commissions des maires dont la nomination est attribuée à M. le préfet. Ce travail est terminé pour les arrondissements de Lille, Dunkerque et Hazebrouck. Les autres arrondissements vont suivre. Tout sera achevé la semaine prochaine.

On nous assure que les changements sont relativement peu considérables. Toutefois, dans un certain nombre de localités où l'administration et le Conseil se composent de partisans des nouvelles couches sociales, il a bien fallu prendre l'administration en dehors du Conseil.

Tout porte à croire que les nominations se trouveront dans le prochain Recueil des actes de la Préfecture.

Non, non! reprit l'abbé, pardonnez-moi pour qu'il nous soit pardonné. Tenez, monsieur Germont, faites réciter l'Évangile à votre petite fille, et lorsqu'elle arrivera à cette parole divine: « Que celui d'entre vous qui est sans péché lui jette la première pierre, » faites-en l'application à vous-même: nous devons tous nous la faire.

« Je l'ai blessé, pensait l'abbé Hubert, Dieu sait que je n'y pensais point: j'ai ouvert cette blessure qui saigne depuis si longtemps... Mon Dieu, donnez-moi de le consoler un jour, de le guérir; qu'il devienne chrétien, qu'il apprenne à pardonner... Oui, oui, ajouta le bon curé, — et son visage rasséréné rayonna tout à coup, — son ange gardien, sa fille le sauvera. »

Pendant plusieurs jours le notaire sembla fuir la présence de l'abbé; il l'évitait dès qu'il l'apercevait de loin; mais cette rigueur ne pouvait durer, l'enfant rapprocha toujours le père et l'ami, dont elle était l'ardente préoccupation.

« Non, non! reprit l'abbé, pardonnez-moi pour qu'il nous soit pardonné. Tenez, monsieur Germont, faites réciter l'Évangile à votre petite fille, et lorsqu'elle arrivera à cette parole divine: « Que celui d'entre vous qui est sans péché lui jette la première pierre, » faites-en l'application à vous-même: nous devons tous nous la faire.

« Je l'ai blessé, pensait l'abbé Hubert, Dieu sait que je n'y pensais point: j'ai ouvert cette blessure qui saigne depuis si longtemps... Mon Dieu, donnez-moi de le consoler un jour, de le guérir; qu'il devienne chrétien, qu'il apprenne à pardonner... Oui, oui, ajouta le bon curé, — et son visage rasséréné rayonna tout à coup, — son ange gardien, sa fille le sauvera. »

Pendant plusieurs jours le notaire sembla fuir la présence de l'abbé; il l'évitait dès qu'il l'apercevait de loin; mais cette rigueur ne pouvait durer, l'enfant rapprocha toujours le père et l'ami, dont elle était l'ardente préoccupation.

« Non, non! reprit l'abbé, pardonnez-moi pour qu'il nous soit pardonné. Tenez, monsieur Germont, faites réciter l'Évangile à votre petite fille, et lorsqu'elle arrivera à cette parole divine: « Que celui d'entre vous qui est sans péché lui jette la première pierre, » faites-en l'application à vous-même: nous devons tous nous la faire.

« Je l'ai blessé, pensait l'abbé Hubert, Dieu sait que je n'y pensais point: j'ai ouvert cette blessure qui saigne depuis si longtemps... Mon Dieu, donnez-moi de le consoler un jour, de le guérir; qu'il devienne chrétien, qu'il apprenne à pardonner... Oui, oui, ajouta le bon curé, — et son visage rasséréné rayonna tout à coup, — son ange gardien, sa fille le sauvera. »

Pendant plusieurs jours le notaire sembla fuir la présence de l'abbé; il l'évitait dès qu'il l'apercevait de loin; mais cette rigueur ne pouvait durer, l'enfant rapprocha toujours le père et l'ami, dont elle était l'ardente préoccupation.

« Non, non! reprit l'abbé, pardonnez-moi pour qu'il nous soit pardonné. Tenez, monsieur Germont, faites réciter l'Évangile à votre petite fille, et lorsqu'elle arrivera à cette parole divine: « Que celui d'entre vous qui est sans péché lui jette la première pierre, » faites-en l'application à vous-même: nous devons tous nous la faire.

« Je l'ai blessé, pensait l'abbé Hubert, Dieu sait que je n'y pensais point: j'ai ouvert cette blessure qui saigne depuis si longtemps... Mon Dieu, donnez-moi de le consoler un jour, de le guérir; qu'il devienne chrétien, qu'il apprenne à pardonner... Oui, oui, ajouta le bon curé, — et son visage rasséréné rayonna tout à coup, — son ange gardien, sa fille le sauvera. »

Pendant plusieurs jours le notaire sembla fuir la présence de l'abbé; il l'évitait dès qu'il l'apercevait de loin; mais cette rigueur ne pouvait durer, l'enfant rapprocha toujours le père et l'ami, dont elle était l'ardente préoccupation.

« Non, non! reprit l'abbé, pardonnez-moi pour qu'il nous soit pardonné. Tenez, monsieur Germont, faites réciter l'Évangile à votre petite fille, et lorsqu'elle arrivera à cette parole divine: « Que celui d'entre vous qui est sans péché lui jette la première pierre, » faites-en l'application à vous-même: nous devons tous nous la faire.

« Je l'ai blessé, pensait l'abbé Hubert, Dieu sait que je n'y pensais point: j'ai ouvert cette blessure qui saigne depuis si longtemps... Mon Dieu, donnez-moi de le consoler un jour, de le guérir; qu'il devienne chrétien, qu'il apprenne à pardonner... Oui, oui, ajouta le bon curé, — et son visage rasséréné rayonna tout à coup, — son ange gardien, sa fille le sauvera. »

Les demandes d'admission en 1874, à l'engagement conditionnel d'un an, devront être adressées aux préfets du 1^{er} juillet au 31 août 1874.

Cette date est la même pour les jeunes gens qui se trouvent dans les conditions de l'article 36 de la loi du 27 juillet 1872: bacheliers de lettres, bacheliers de sciences, élèves d'écoles spéciales, etc., pour ceux qui ont subi l'examen prescrit par l'article 34 de la même loi et pour ceux qui, ayant été refusés par suite d'incapacité physique, lorsqu'ils s'étaient antérieurement présentés pour contracter l'engagement conditionnel, ont été depuis reconnus propres au service par les conseils de révision, et se trouvent ainsi dans le cas d'être assimilés aux engagés conditionnels par l'application de l'article 17 du décret du 1^{er} décembre 1872.

Les examens prescrits par l'article 34 auront lieu du 15 au 20 septembre.

La mise en route des engagés conditionnels d'un an aura lieu le 5 novembre 1872.

Un individu s'est introduit, l'avant-dernière nuit, dans l'intérieur de la fabrique de M. Vuchoin, sans aucun doute pour y commettre quelque vol. On s'est fait leurusement aperçu de la présence de cet intrus et un sergent de ville de service de nuit, appelé, l'a emmené au dépôt de sûreté. Il a déclaré se nommer Semain Léonard, n'avoir ni domicile, ni profession, et être venu là, tout simplement pour y passer la nuit.

Le nombre des jeunes soldats de la 1^{re} portion de la classe de 1872 des cantons de Roubaix, est de:

23 pour le 30^e d'artillerie.
3 » » 9^e de hussards.
9 » » 19^e de dragons.
1 » » 77^e de ligne.
1 » » 1^{re} section d'infirmiers militaires.

1 » » 1^{re} section d'ouvriers militaires d'administration.
2 » » 19^e bataillon de chasseurs.
30 » » 82^e de ligne.

72 pour les deux cantons.

Dans une des dernières audiences du tribunal correctionnel, deux industriels de Roubaix ont été condamnés l'un à 18 fr. d'amende et l'autre à 102 fr. pour avoir occupé des enfants âgés de moins de 16 ans n'ayant pas de certificat d'instruction.

Une balle de laine filée, marquée V.F. a été trouvée hier matin, dans une des rues de la ville. S'adresser, pour la réclamer, au bureau central de police, avec justification.

Notre compositeur roubaisien, M. De Leeuw, auteur d'une foule de jolies romances et chansonnettes comiques qui ont eu la vogue, vient d'enrichir son œuvre de trois nouveaux morceaux. La Bohémienne, valse. La carte postale, polka pour piano, dédiée à la grande harmonie de Roubaix, et le Roubaisien, galop pour piano, dont le titre seul indique à qui l'auteur en fait hommage.

Ces nouvelles productions, par la grâce et la légèreté qui les distinguent, obtiennent certainement le succès qu'elles méritent. La dernière, surtout, outre sa valeur artistique, est ornée d'une magnifique vignette, représentant les armes de la ville de Roubaix admirablement exécutées.

Ces divers morceaux se trouvent chez l'auteur, rue du Chemin de fer, 6, et dans les librairies Florin et Liebois.

Une statistique à faire frémir... tous les baveurs de café. En 1873, on a consommé en France onze millions cinq cent trente mille cinq cents cent kilos de chicorée!

On écrit d'Armentières, 20 février, à l'Echo du Nord:

« Ce matin, à une heure, la population de la ville a été mise en émoi par le tocsin sonnant à toute vitesse et annonçant qu'un incendie réduisit-il en cendres l'hôtel du comte d'Estaing, tenu par le sieur Ducatez, rue de Lille. En un instant, le feu avait pris des proportions tellement considérables que le bâtiment principal n'était plus qu'un immense foyer, mais, grâce aux prompts secours apportés par la compagnie de pompiers, par le personnel de la gare ayant son chef en tête, et par les pompes de plusieurs industriels, le feu a été éteint sur le lieu même où il s'est produit. La compagnie des pompiers de la Chapelle-Armentières s'est aussi rendue sur les lieux où on a remarqué des premiers moments M. le maire et les autres autorités de la ville, dirigeant les secours. »

« Les pertes totales sont évaluées à une somme de 24,000 fr. qui seront couverts par des assurances. »

« Dans cette circonstance le capitaine Bonte s'est rendu digne des plus grands éloges, et c'est certes à sa sagacité et à son intrépidité que l'on doit de ne pas avoir à déplorer de plus grands dommages. »

Etat-civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 20 FÉVRIER. — Laure Liagre, rue des Auges. — Marie Liagre, rue des Auges. — Arthur François, rue de Flandre. — Hélène Rapaille, rue St-Etienne. — François Desrumaux, rue de l'Hommelet. — Jules Camphéyn, au Cal-

vair. — Henriette Bouwman, rue de Watrelas. — Pierre Wollekint, rue de la Chaussée. — Pierre Verscheuren, rue de la Chaussée.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 20 FÉVRIER. — Jean-Baptiste Carette, 83 ans, rentier, rue Saint-Antoine. — Juliette Crépieux, 52 ans, ménagère, rue de Mouvaux. — Céline Masquillier, 1 an, rue de la Guinguette. — Léonie Chatalain, 10 ans, rue du Moulin. — Marie Pantré, 1 an, rue de Mouvaux. — Jean-Baptiste Michiels, 2 mois, rue de Flandre. — Marie Lazo, 2 mois, route du Ballon.

Frère Sébastien

Mardi, 17 février, — sous l'œil de Dieu, en présence de quelques pauvres moines ses frères en immolation, — loin des regards indiscrets du monde, loin de la vue sympathique de ses amis, loin même des yeux voilés de pleurs de ses parents, de ses sœurs, de sa mère, — Frère Sébastien a prononcé volontairement l'irrévocable parole qui enchaîne sa volonté jusqu'à l'heure du jour où son âme libre s'envolera de l'étroite cellule du Monts-des-Cats vers l'immensité des parvis éternels.

Il y a quatorze ans, Frère Sébastien s'appelaient Henry Wyart, professeur aimé au collège ecclésiastique de Tourcoing. Son âme ardente et généreuse s'élevait au récit des combats sacrifiés qui se traînaient contre les États de l'Église. Les cris d'alarme jetés par le Vicaire de Jésus-Christ et répétés par l'Épiscopat trouvaient de l'écho dans son âme, et, dans la simplicité de son cœur, il répéta le mot des Machabées: *Melius est nos mori in bello, quam videre mala... sanctorum;* « Mieux vaut mourir sur le champ de bataille, que de voir les malheurs de l'Église. »

Mais que d'affections, que de liens il fallait briser! — car l'on ne se faisait pas illusion sur la grandeur des périls, ni sur l'issue de la lutte que méditaient les forces combinées de la Révolution. Alors, se souvenant de la parole divine inscrite aux Livres Saints: *Si quis venit ad me, et non dicit patrem suum, et matrem, et fratres, et sorores, adhuc autem et animam suam non potest meus esse discipulus*, il se sépara de sa mère éplorée, de son frère, de ses sœurs, de ses amis, de ses collègues aimés, et, foulant aux pieds toutes les affections, méprisant sa propre vie, — il courut se ranger sous la bannière du Christ, que venait d'arborer La Méricière.

Quelques mois après son départ, une dépêche datée de l'hôpital d'Osimo, annonçait à Madame Wyart que son fils avait eu le bonheur de verser son sang pour l'Église au guet-apens de Castelfidardo, et qu'il avait gagné la croix d'honneur.

La blessure n'était pas mortelle. Henry Wyart vint guérir dans sa famille; — mais dès qu'il fut sur pied, s'arrachant de nouveau aux embrassements des siens, il reprit le chemin de Rome menacée, où les Franco-Belges se réorganisaient sous le nom de Zouaves pontificaux.

Dieu, qui mène les événements à sa guise, avait mis un arrêt à la marche de la Révolution. Sept années s'écoulèrent, années de garnison, longues, chargées d'ennuis et parfois de tristesses. Pendant ce temps, notre soldat du CHRIST, fidèle à sa vocation, montait divers échelons de la hiérarchie militaire, — et lorsque les bandes garibaldiennes appuyées par un gouvernement complice envahirent de toutes parts le patrimoine de St-Pierre, le commanda en lieutenant un peloton d'assaut à la prise de Bagnorea, et gagna dans cette brillante affaire une nouvelle croix d'honneur.

Mais l'heure où la Puissance des ténèbres devait répercuter sur Rome n'avait pas encore sonné. Dieu voulait auparavant ménager une Lumière au peuple chrétien. La tentative garibaldino-piémontaise avorta, et trois nouvelles années se passèrent, qui permirent au Souverain Pontife de convoquer et réunir les Evêques en un Concile oecuménique. Et à peine le dogme de l'Infaillibilité fut-il défini et proclamé, que les événements se précipitèrent et firent luire sur la France et sur Rome ces jours néfastes de 1870.

Henry Wyart était capitaine adjudant-major. L'ordre souverain de déposer les armes le trouva sur la brèche, et ce fut là une terrible épreuve. L'obéissance fut trouvée plus dure que la mort; mais ce sacrifice, les chefs le firent et donnèrent l'exemple de la plus héroïque abnégation. Dépassant en quelque sorte le conseil de l'Évangile, ils méprisèrent plus que leur vie en se privant de l'occasion du martyre et d'une gloire immortelle.

Jetés par le 20 septembre sur les côtes de la France ravagée par l'ennemi, et livrés aux mains d'hommes vils, — n'ayant devant eux que la défaite de leurs armées, et la honte de leur gouvernement, — Wyart et ses compagnons répétèrent de nouveau le cri des Machabées: *Melius est nos mori in bello, quam videre mala gentis nostrae;* « Mieux vaut mourir sur les champs de bataille, que de voir les malheurs de notre patrie. »

Et beaucoup moururent, montrant à la fois aux Français de la décadence et aux soldats de la Puissance protestante, comment savent combattre et mourir des soldats du CHRIST.

Henry Wyart fut de ceux qui survécurent aux glorieux combats livrés par les Volontaires de l'Ouest. Dieu se le réservait pour de nouvelles immolations. D'abord de la Légion d'honneur sur le champ de bataille de Cercottes, il refusa — lorsque la paix fut faite — les offres de service dans l'armée française, où l'attendaient cependant de hautes protections. Il voulait se réserver tout entier pour son cher Régiment, et il revint au foyer de sa famille.

C'était là que Dieu l'attendait. Au milieu des joies de sa maison, des loisirs de la retraite, des fêtes d'un monde qui l'aimait et le recherchait, — la voix du sacrifice se fit de nouveau et bientôt entendre. Il avait offert sa vie pour l'Église et pour la Patrie, et Dieu n'eût pas voulu. Son épée était suspendue inactive au foyer du repos; et cependant, la Société, l'Église, la France surtout, de combien de dévouements et de sacrifices n'avaient-elles pas besoin!